

Nom : "OUTILS ET METHODOLOGIES POUR UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTE"

1. Contexte

Enjeu sanitaire et environnemental pointé au PRSE 2 de Rhône-Alpes Co-pilotage de l'action confiée par le Préfet à la Ville de Lyon (SCHS) et au Grand Lyon afin d'adopter une approche à plusieurs échelles territoriales.

2. But

Décrire les enjeux sanitaires et convaincre via une synthèse des interfaces entre urbanisme et santé pour les collectivités chargées de l'élaboration et l'évaluation des documents d'urbanisme, les concepteurs et maîtres d'ouvrages des opérations d'aménagement, les services chargés d'émettre un avis sanitaire et de l'instruction des autorisations d'urbanisme et/ou autorisations afférentes (DUP, autorisations au titre du Code de l'environnement,...).

Proposer des outils via un recueil d'outils méthodologiques et de prescriptions et recommandations adaptées à chaque échelle territoriale (Documents d'urbanisme, périmètre d'études opérationnelles et parcelles) et à chaque milieu.

3. Déroulement

Le groupe de travail a été constitué par les pilotes afin de refléter les différents enjeux sanitaires et environnementaux à l'échelle territoriale adaptée et d'adopter un cadre commun pour décrire, hiérarchiser les enjeux et rédiger des préconisations partagées.

L'appui de 2 stagiaires financés par l'Agence Régionale de Santé a permis de faire le point sur les pratiques (qui émet des avis sanitaires et environnementaux et à quel stade du projet), le dispositif réglementaire (quelle est la portée juridique des avis) et les outils existants (méthodologie, guides, bases de données exploitables).

Les membres du groupe de travail (Agence Régionale de Santé – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Directions Départementales des Territoires, CEREMA) ont été mobilisés et des contacts étroits ont été établis avec l'EHESP dans le cadre du groupe de travail sur l'élaboration d'un guide sur l'urbanisme favorable à la santé.

Ces échanges et travaux ont permis de mettre en exergue plusieurs outils prometteurs, car déjà intégrés aux pratiques professionnelles des aménageurs ou disposant d'une portée réglementaire certaine.

- En phase amont des documents d'urbanisme : le porter à connaissance de l'Etat avec un volet sanitaire
- En phase diagnostic atout/faiblesse : l'AEU2 étendue au diagnostic environnemental et sanitaire
- En phase réalisation et suivi : les différentes formes de servitudes à visée sanitaire

4. Partenaires principaux

Grand Lyon Métropole – Agence Régionale de Santé – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

5. Pour plus d'information

Voir le site du PRSE, Fiche 3 « Urbanisme & santé » : <http://www.prse2-rhonealpes.fr/>

Ville de LYON, Service Communal d'Hygiène et de Santé,
Place de la Comédie 69 205 LYON CEDEX 01
N° : 04 72 83 14 07

Céline FAURIE GAUTHIER (élue), celine.faurie-gauthier@mairie-lyon.fr
Florence PRADIER, florence.pradier@mairie-lyon.fr
Julie VALLET, jvallet@grandlyon.com